

**Calendrier de dépôt des candidatures  
eCandidat / MonMaster 2024-2025.**

## **Conseil d'administration du 12 février 2024**

### **Délibération 2024/02/CA-074**

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 31 ;*

*Vu l'avis favorable de la CFVU du 30 janvier 2024 ;*

#### **APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**- APPROUVE le calendrier de dépôt des candidatures eCandidat / MonMaster 2024-2025, joint à la présente délibération.**

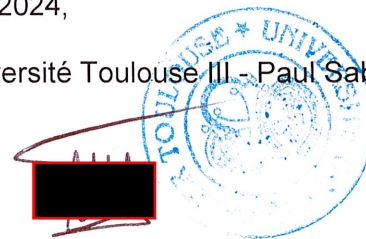
Toulouse le 12 février 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier,

Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région  
académique et publication :

**20 février 2024**  
.....



Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 34

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

# Calendrier de dépôt des candidatures 2024-2025

## Licence et Master

Titulaires d'un diplôme français ou étranger hors Etudes en France :  
eCandidat / Mon Master pour les M1

Les dates d'inscriptions administratives seront communiquées ultérieurement

	Dates de dépôt des candidatures	Date limite de réponses aux candidats	Délai de confirmation (à compter de l'avis favorable reçu)	Date de fin de recrutement
L2 L3 FSI	du 18 mars au 17 mai 2024 L3 EEA à distance du 18 mars au 20 septembre 2024	10 juin 2024; commissions au fil de l'eau ; L2 et L3 SVTE : 15 juillet 2024	14 jours	31 août 2024
	Phase complémentaire : L2 MECA CUPGE/L2 EEA CUPGE/L2 PHYSIQUE CUPGE/L2 CUPGE UPSSITECH /L3 ESR : 27 mai au 19 juillet 2024  Autres mentions : L2 Chimie Parcours Spécial - L2 Chimie - L2 Physique Parcours spécial - L3 Physique - L2 Maths Parcours Spécial - L2/L3 Physique-chimie - L3 EEA - L2-L3 S&H - L2-L3 PPPE : 27 mai au 21 juin 2024	L2 MECA CUPGE/L2 EEA CUPGE/L2 PHYSIQUE CUPGE/L2 CUPGE UPSSITECH /L3 ESR : 22 juillet 2024  Autres mentions : L2 Chimie Parcours Spécial - L2 Chimie - L2 Physique Parcours Spécial - L3 Physique - L2 Maths Parcours Spécial - L2/L3 Physique-chimie - L3 EEA - L2-L3 S&H - L2-L3 PPPE : 5 juillet 2024	14 jours	31 août 2024
Réorientation L1 PASS vers L2	Réorientation dans une mention qui ne correspond pas à la mention de votre option disciplinaire ou L2 physique parcours physique ou L2 MIASHS ou L2 sciences de la vie parcours BCP du 17 juin au 10 juillet 2024	19 juillet 2024	14 jours	
L2 L3 F2SMH	du 15 avril au 21 mai 2024	17 juin 2024 au plus tard	14 jours	19 juillet 2024
LP FSI et Faculté de Pharmacie	1ère phase : du 5 février au 8 mars 2024 sauf LPRO GEBAP -phase unique : du 4 mars au 21 mai 2024	5 avril 2024; commissions au fil de l'eau LPRO GEBAP: 10 juin 2024; commissions au fil de l'eau	14 jours	6 septembre 2024
	2ème phase : du 11 mars au 13 mai 2024 sauf LPRO TCM - CPSE - MMB: du 11 mars au 3 mai 2024	13 mai 2024; commissions au fil de l'eau	14 jours	6 septembre 2024
LP F2SMH	du 22 avril au 10 juin 2024 - Entretiens du 7 juin au 21 juin 2024	21 juin 2024	14 jours	6 septembre 2024
DNO 1ère année	du 13 mai au 31 mai 2024	24 juin 2024	1 juillet 2024	30 septembre 2024
M1 FSI - F2SMH - SANTE	du 26 février au 24 mars 2024	Examen des candidatures : du 2 avril au 28 mai 2024 Admission des candidats : du 04 juin au 24 juin 2024 Phase complémentaire : 25 juin au 31 juillet 2024	En attente directive ministérielle	13 septembre 2024
M2 FSI et FACULTES DE SANTE (sauf exceptions ci-dessous)	du 6 mai au 7 juin 2024 M2 SOAC : du 22 avril au 31 mai 2024	1er juillet 2024 M2 SOAC : 21 juin 2024	14 jours	6 septembre 2024
M2 SCIENCES DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE	du 22 avril au 31 mai 2024	21 juin 2024	8 jours	6 septembre 2024
M2 SANTE PUBLIQUE parcours cadre de santé - Orientation management en santé	du 15 février au 1er mars	19 avril 2024 : résultats de la première commission d'admission , les candidats retenus sont convoqués à un entretien oral ; 29 mai 2024 : seconde commission d'admission pour les candidats ayant passé l'entretien oral	14 jours	22 juillet 2024
M2 ETHIQUE	22 avril au 31 mai 2024	21 juin 2024	14 jours	6 septembre 2024
M2 F2SMH	du 15 avril au 24 mai 2024	14 juin 2024	14 jours	19 juillet 2024
M2 Agrég	du 22 avril au 12 juillet 2024	19 juillet 2024	14 jours	6 septembre 2024
M2 Info-Com	du 22 avril au 21 mai 2024	21 juin 2024	14 jours	6 septembre 2024
UPPSITECH 1ère et 2ème année	du 11 mars au 13 mai 2024	14 mai 2024	15 jours	6 septembre 2024

### Titulaires d'un diplôme étranger : Etudes en France

Licence 1ère année Titulaires d'un diplôme étranger : Etudes en France	Début : 1er octobre 2023 Date de fin : 15 décembre 2023	30 avril 2024	31 mai 2024	
Master 2ème année - Titulaires d'un diplôme étranger : Etudes en France	Début : 1er octobre 2023 Date de fin : fixée par l'ambassade de France du pays de Résidence	30 avril 2024	31 mai 2024	

Les étudiants résidents des pays suivants (hors ressortissants de l'Union Européenne) doivent impérativement faire la procédure Etudes en France (campus France)

AFRIQUE	Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice (île), Mauritanie, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie
AMÉRIQUE	Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Equateur, Etats-Unis, Haïti, Mexique, Pérou
ASIE	Bahreïn, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Emirats arabes unis, Georgie, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Jordanie, Koweït, Liban, Qatar, Russie, Singapour, Taïwan, Turquie, Vietnam
EUROPE	Royaume-Uni, Ukraine

### Réfugiés politiques, enfants de diplomates : Dossier beige

Réfugiés politiques, enfants de diplomates : Dossier beige	du 18 mars au 17 mai 2024	10 juin 2024; commissions au fil de l'eau	14 jours	6 septembre 2024
--	---------------------------	---	----------	------------------

Conformément à l'article L. 231-1 du code des relations entre le public et l'administration relatif à loi du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens; une réponse doit être donnée aux candidats dans un délais de deux mois à compter de la réception de leur demande de candidature. Pour les mentions dont le délais est supérieur à deux mois entre le début de dépôt des candidatures et la date limite de réponses aux candidats, des commissions d'admission au fil de l'eau doivent être mises en place et une réponse signifiée aux candidats dans les délais impartis.